

Procuration limitée pour le compte de carte de crédit

Mandant / Mandante (ci-après «mandant»):

Monsieur Madame

Date de naissance :

Prénom :

Nom :

Rue / n°:

NPA / Localité:

Numéro du compte de carte de crédit:

Mandataire:

Monsieur Madame

Date de naissance :

Prénom :

Nom :

Rue / n°:

NPA / Localité:

Code de sécurité pour les renseignements téléphoniques:

Le mandant soussigné autorise par la présente le mandataire à le représenter dans ses rapports avec GE Money Bank SA pour son compte de carte de crédit.

Le mandataire est autorisé à demander à GE Money Bank SA des renseignements concernant les données client disponibles, les détails des factures, les transactions ou les contestations, les demandes acceptées ou refusées et l'ensemble de la correspondance. Cette procuration exclut expressément le droit de demander le transfert d'avoirs de carte sur un compte bancaire ou de demander, au nom du mandant, une nouvelle carte de crédit de GE Money Bank SA.

Le client dégage GE Money Bank SA de toute obligation de l'informer des actes du mandataire.

La présente procuration est valable auprès de GE Money Bank SA jusqu'à sa révocation écrite. Elle peut être révoquée en tout temps par le client. Elle prend fin à la date de réception par la banque de la notification écrite de sa révocation. Il est expressément stipulé que ce pouvoir ne s'éteindra pas lors du décès du client, d'une faillite, d'une déclaration de sa disparition ou de la perte de l'exercice de ses droits civils. La présente procuration est soumise au droit suisse.

Veuillez envoyer la procuration entièrement complétée et signée à:

GE Money Bank SA
Cards Services
Bändliweg 20
8048 Zurich

Lieu: _____ Date: _____

Signature du mandataire:

Signature du mandant:
